

VOTRE INSCRIPTION
 N° de carte d'électeur : 45234 000796
 Collège : 1 - SALARIES
 Section : 4 - ACTIVITES DIVERSES
 Conseils de prud'hommes : ORLEANS
 Mairie d'inscription : ORLEANS

VOTRE BUREAU DE VOTE N° 208
 OUVERTURE DE 08H00 A 18H00
 ECOLE GUILLAUME APOLLINAIRE
 59 RUE SAINTER
 45000 ORLEANS

MODALITES DE VOTE
Faites votre choix

Vous pourrez voter :
 - dans votre bureau de vote le jour du scrutin,
 - par correspondance, dès que vous aurez reçu la propagande électorale et le matériel de vote.

(Attention : Votre courrier devra être parvenu à l'adresse ci-dessous au plus tard le 3 décembre 2008).

NOM - PRÉNOM(S) - DOMICILE DE L'ÉLECTEUR

562158086 - 067430 / 12/859 - 134857

ADRESSE de VOTE PAR CORRESPONDANCE

MAIRIE DE ORLEANS
 PL DE L ETAPE
 45040 ORLEANS CEDEX 1

Conservez cette carte - Voir les informations au verso et sur la notice
 carte émise le 24/07/2008

Consigné(e), vous n'avez pas le droit de voter. Pour n'être l'objet d'aucune
 intervention, vous devez vous inscrire à mes droits civiques.

Signature

Élections prud'homales du 3 décembre 2008
 Affranchissement en compte avec La Poste

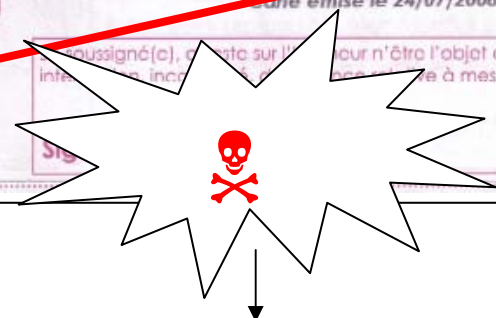
Vote par correspondance
 Jusqu'au 03 Décembre 2008

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA NÉGOCIATION ET DE LA SANTÉ

Collège⁽¹⁾:
 Section⁽¹⁾:
 Carte d'électeur N°⁽¹⁾:

(1) Reporter les informations figurant sur votre carte d'électeur

Le Président du bureau de vote N°: _____ (1)



N'oubliez pas de signer votre carte d'électeur, sinon le vote par correspondance serait nul

Petite enveloppe de couleur

Insérer le bulletin de vote [CFE-CGC Le + Syndical](#) dans la [petite enveloppe de couleur](#)

Dans l'enveloppe expédition : insérez :

- 1) l'enveloppe de couleur (contenant le bulletin de vote uniquement)
- 2) votre carte d'électeur **signée**

Fermez l'enveloppe et expédiez-la par la poste sans affranchir avant le 29 /11 / 2008